

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7402184901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7402184901>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 avril 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Etude de Maîtres René-Marc THOUARY et Claude-Elise THOUARY, Notaires associés à SAUMUR (Maine et Loire), 37 rue Dacier.

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION ARTICLE
1007 DU CODE CIVIL ARTICLE 1378-1 DU
CODE DE PROCÉDURE CIVILE LOI
N°2016-1547 DU 28 NOVEMBRE 2016**

Suivant testament olographe en date du 17 janvier 2013, Mr Fernand Lucien GRENIER, demeurant à SAUMUR (49400) 13 rue Rouge Bagneux, né à YZEURE (03400), le 18 septembre 1934, divorcé de Mme Luise FRITZ et décédé à BAGNEUX le 10 janvier 2025, a consenti deux legs universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me René-Marc THOUARY, notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «THOUARY NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à SAUMUR, 37 rue Dacier, identifié sous le numéro CRPCEN 49075, le 5 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître René-Marc THOUARY, notaire à SAUMUR (49), 37 rue Dacier, référence CRPCEN : 49075, dans le mois suivant réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

René-Marc THOUARY

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex